



PRÉFET DE LA
CHARENTE-MARITIME

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 10 janvier 2018

BILAN DES CONTRÔLES ROUTIERS DU 6 ET 7 JANVIER 2018 ET ACCIDENTOLOGIE DU 1^{er} AU 7 JANVIER 2018

Bilan des contrôles routiers du 6 et 7 janvier 2018

Durant la période considérée, **196 infractions** au code de la route ont été relevées par les forces de l'ordre dont :

- 60 vitesses excessives
- 24 conduites sous l'emprise d'alcool
- 2 conduites sous l'emprise de stupéfiant
- 7 usages de téléphone en conduisant
- 103 autres infractions (absence de ceinture, de port de casque, refus de priorité, conduite sans permis de conduire...)

30 rétentions, entraînant suspension de permis de conduire, ont été prononcées.

Bilan de l'accidentologie du 1^{er} au 7 janvier 2018:

Pendant cette semaine, 6 accidents sont à déplorer sur les routes du département, au cours desquels 6 personnes ont été blessées.

Le préfet de la Charente-Maritime appelle les usagers de la route à la vigilance et au respect du code de la route. De nouvelles opérations de contrôle seront organisées très régulièrement afin de lutter contre l'insécurité routière dans le département.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime – Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Yann TOUVERON — 05.46.27.43.05 —

Nathalie DORNAT — 05.46.27.43.25 —

Standard — 05.46.27.43.00 — www.charente-maritime.gouv.fr



<https://twitter.com/prefet17>